



ECHO DES ETANGS

N°19 - Mars 2015

EDITO DU MAIRE

Voilà pratiquement 1 année que notre équipe a pris la gestion de la commune : notre motivation et notre envie de la faire évoluer restent intactes, malgré les difficultés et contretemps de tous ordres...

Fidèles à nos engagements de concertation citoyenne, nous organisons prochainement une réunion d'information sur le budget, dont le vote prévu début avril est une étape importante de la vie municipale.

Votre présence, tout comme lors des différentes manifestations organisées tout au long de l'année, nous honorerait et nous conforterait dans notre démarche.

A très bientôt !

CEREMONIE DES VOËUX 2015

Le 24 janvier dernier, nous avons célébré, en votre présence, les vœux du Conseil municipal, pour cette nouvelle année.

A cette occasion, nous vous avons annoncé nos projets pour 2015.

Pour les habitants qui n'ont pu se joindre à nous, voici en quelques lignes, un bref résumé de ces projets :

- Réalisation d'un audit financier des comptes de la Commune (restitution le 31/03/15 ; cf. ci-contre) ;
- Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ;
- Investissement dans des équipements pour la salle des fêtes ;
- Poursuite de l'animation des moments périscolaires ;
- Mise en place de l'animation de la bibliothèque municipale ;
- Poursuite des animations culturelles ;
- Accueil d'une Nuit Romane ;

A très bientôt pour partager ces moments.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de notre Commune désormais située dans le hall de la Mairie fera prochainement peau neuve.

Des habitantes ont souhaité s'investir bénévolement dans l'animation de ce lieu. Lucie Bonnet, Fanny Fricout, Nadège Papot, Brigitte Blanchet et Angélique Koenig vous accueilleront prochainement pour des animations, des expositions ou tout simplement pour partager un moment agréable.

Carole Degueule sera bien évidemment toujours présente pour les prêts et réservations de livres.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la mise en place de cette nouvelle organisation dans nos prochains bulletins municipaux.

AUDIT FINANCIER

Afin d'obtenir un diagnostic objectif et ainsi s'informer au mieux de l'état de santé financier de notre Commune, le Conseil Municipal a décidé de recourir à un cabinet spécialisé pour réaliser une étude de nos finances.

Une réunion de restitution de cette étude aura lieu le mardi 31 mars 2015 à 20h00 à la Salle des Fêtes.

La présence des Leignois et Leignoises est vivement souhaitée.

NUITS ROMANES 2015



Comme nous vous l'avons annoncé lors de la Cérémonie des Vœux, Leigné-sur-Fontaine a été retenue pour accueillir une Nuit Romane en 2015, le 30 juillet prochain.

L'organisation d'un tel évènement n'est possible que lorsque la commune possède un monument de l'époque romane. L'Eglise Saint Hilaire sera donc illuminée et des visites guidées seront organisées en fin de journée.

A partir de 21h00, la Globe Compagnie présentera son spectacle « Transbal Express » (musiques du monde). Cette soirée sera clôturée par un moment convivial, face à l'Eglise, mettant en valeur nos producteurs locaux.

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal, contactez la Mairie au 05.49.56.90.10

Directeur de la publication: Mme Le Maire - Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

LE SAVIEZ-VOUS



Monsieur et Madame FUMERON veillent depuis maintenant plus de 40 ans sur ce monument de l'histoire dans notre commune.

Le **château de Vaucour** a été inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques en 1973.

L'époque de construction du château n'est pas déterminée avec précision, mais un document conservé aux archives départementales de la Vienne, un acte datant de 1449 parle pour la première fois d'une construction érigée sans autorisation par le seigneur de la Mothe de Persac, "un hostel fortifié flanqué de quatre tourelles".

Plus tard, ce château a dû devenir une résidence, sans exclure peut-être toute préoccupation de défense. S'il n'est pas très "original", le plan de Vaucour est peu répandu pour un aussi petit ouvrage et il est unique dans le pays Chauvinois. Cette tour carrée, dont les côtés, s'ils allaient jusqu'au sommet des angles droits, mesureraient huit mètres de longueur, est cantonnée de quatre tourelles en éperon : les becs de ces derniers s'inscrivent dans un carré de 11,5 m de côté. Le tracé permet un flanquement parfait des côtés saillants de chaque tourelle par le tir de l'embrasure extérieure de la tourelle opposée : tout angle mort est ainsi supprimé...



ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les prochaines élections départementales auront lieu les **dimanches 22 et 29 mars 2015**. Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00, sans interruption**.

Leignes sur Fontaine fait partie du canton de Chauvigny.

Pour rappel, l'assemblée qui dirige le département sera désormais nommée « conseil départemental » en remplacement de la précédente appellation de « conseil général ». Les conseillers départementaux (au lieu des anciens conseillers généraux) sont élus lors d'élections départementales. Ces élections ont désormais lieu tous les six ans pour le renouvellement de l'intégralité des conseillers (les conseillers généraux étaient renouvelés par moitié tous les trois ans). Chaque canton élira deux conseillers départementaux, ce binôme sera obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

ETAT CIVIL

Naissances: Le 19 janvier 2015
Le 22 janvier 2015

Décès: Le 23 décembre 2014
Le 12 février 2015
Le 21 février 2015

SERVICES A LA POPULATION

En échange d'un chèque remis à votre commerçant adhérent du Service Point Vert ou de votre carte bancaire, le **service POINT VERT** permet d'obtenir en espèces l'équivalent de la somme souhaitée. Vous pouvez retirer de 20 à 100 € (par jour et par personne).



Vos opérations s'effectuent en toute sécurité et discrétion, votre commerçant Service Point Vert ne détenant aucune information sur votre compte bancaire.

Notre Commune dispose de ce service à la boulangerie - multiservices de M. et Mme Tranchant. A l'occasion d'un retrait, n'hésitez pas à en profiter pour faire quelques achats dans leur magasin !

SEA V

Un peu plus d'un mois après son assemblée constitutive, le nouveau syndicat d'eau s'est réuni le 24 février. Il a désormais un nom, des statuts et un premier budget. En effet, provisoirement dénommé SEA Vienne, après la fusion au 1^{er} janvier de tous les syndicats d'eau et d'assainissement, la nouvelle structure départementale est devenue officiellement « **Eaux de Vienne - Siveer** », lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Jaunay-Clan. Ce syndicat se compose de onze centres d'exploitation, et c'est celui de Lussac-les-Châteaux qui doit être sollicité pour tout renseignement ou toute demande d'intervention sur notre commune. **Eaux de Vienne - SIVEER - Lussac-les -Châteaux - tél : 05 49 48 30 76**

CANTINE SCOLAIRE

Un règlement intérieur pour la cantine scolaire vient d'être établi par le conseil municipal afin que le repas des enfants,



pris en commun, soient un moment de détente et d'éducation, dans un lieu agréable.

FETES DES ETANGS

Nous pensons déjà aux préparatifs de la **15^{ème} édition de la Fête des Etangs** qui se déroulera cette année le **4 Juillet 2015**.

Afin d'organiser cette fête, une date vous sera communiquée dans le prochain numéro de l'écho des étangs.

Tous les bénévoles seront les bienvenus.

DATES A RETENIR

19 mars à 11h: Commémoration du cessez le feu en Algérie (défilé, dépôt de gerbes, vin d'honneur et banquet FNACA)

31 mars à 20h : Réunion de restitution de l'Audit financier de la Commune ;

7 avril à 20h : Réunion du Conseil Municipal pour le vote du budget ;

11 Avril à 14h : Loto du comité des fêtes ;

25 avril à 7h : Ouverture du petit étang et lâcher de truites

12 juin : Belote du Club des Aînés

4 juillet : Fête des Etangs

30 juillet à 21h : Nuit Romane à Leignes sur Fontaine